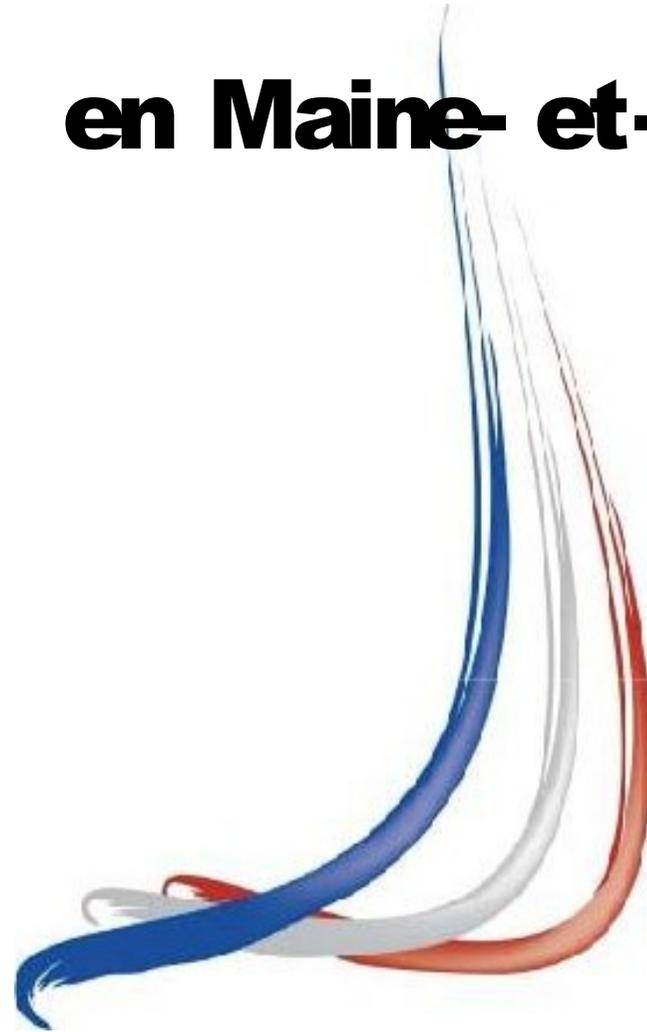


2011...

en Maine-et-Loire



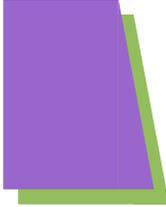
- Rapport d'activité des services de l'État -

SOMMAIRE



SOUTIEN ECONOMIQUE

- Favoriser le maintien dans l'emploi
- Promouvoir l'insertion sur le marché du travail



COHESION SOCIALE

- L'accompagnement vers la réussite éducative
- La politique de la ville et l'hébergement



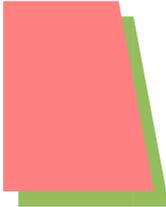
AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

- L'aménagement durable
- L'agriculture durable
- La préservation du patrimoine



SECURITE ET PROTECTION DES POPULATIONS

- La prévention des risques
- La sécurité publique

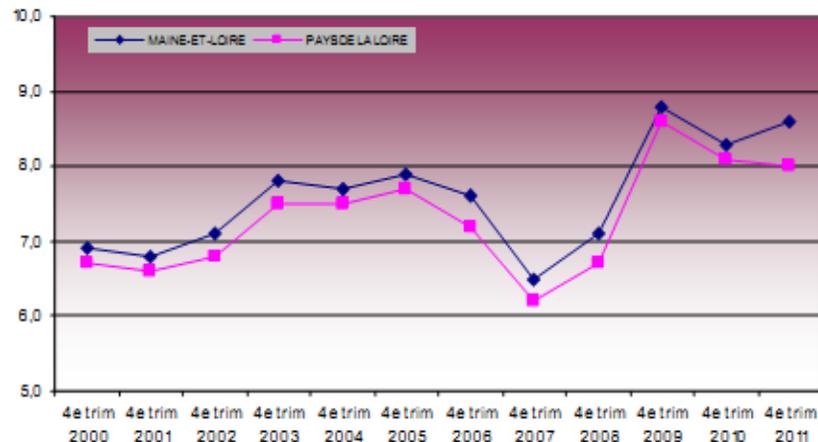


L'ÉTAT EN MOUVEMENT

Un contexte économique peu porteur

Le département comptait, fin décembre 2011, 31 356 demandeurs d'emploi de catégorie A.

Après une stabilisation en 2010, la situation de l'emploi s'est dégradée avec un taux de chômage passant de 8,3% à 8,6%. Il reste néanmoins inférieur à la moyenne nationale (9,4%), mais s'écarte de la moyenne régionale.



Deux catégories de demandeurs d'emplois ont particulièrement été frappées par le ralentissement économique : les moins de 25 ans (+4,7%) et les 50 ans et plus (+16,2%).

Face à cette situation, les efforts en vue de maintenir les salariés dans leur emploi ont été poursuivis

Ils se sont traduits par l'indemnisation de :

- **163 310 heures de chômage partiel**
- **et de 1305 salariés en convention « activité partielle de longue durée »**

L'APLD (Activité partielle de longue durée) consiste en un versement d'allocations aux salariés subissant une réduction d'activité en dessous de la durée légale du travail pendant une période de longue durée.

Le décret n° 2012-183 du 7 février 2012 relatif à la formation et à l'indemnisation des salariés pendant les périodes d'activité partielle de longue durée élargit les possibilités d'actions de formation, de bilans de compétences ou de validation des acquis de l'expérience dans le cadre de conventions d'activité partielle de longue durée.

544 salariés ont, par ailleurs, bénéficié d'une formation à travers le Fonds National pour l'Emploi, permettant de garantir leur employabilité

De ce fait, le nombre de licenciements économiques enregistré cette année encore une baisse, passant de 1929 en 2010 à 1623 en 2011 (soit -15,8 %).

Impulser une dynamique favorable : le Plan Local de Redynamisation du Maine-et-Loire

L'État contribue pour un montant de **1 500 000 €** à la redynamisation du bassin d'emplois d'Angers.

Le plan doit permettre de créer **440 emplois** directs sur 3 ans en compensation des emplois perdus suite à la restructuration de l'ETAS.

Favoriser l'insertion : les contrats aidés

Au cours de l'année, **3 080** contrats aidés ont été prescrits dans le domaine non marchand (dont 1 069 pour des bénéficiaires du RSA) et **756** dans le domaine marchand.

Quartiers sensibles : 700 Contrats d'autonomie.

Cette mesure prévoit une aide financière et un accompagnement personnalisé vers l'emploi en faveur des jeunes issus des quartiers sensibles.

Lutter contre le chômage des jeunes

Cette priorité nationale s'est traduite localement par la signature de :

-2184 CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) a pour objectif l'accès à la vie professionnelle pour tout jeune, de 16 à 25 ans révolus, en difficulté et confronté à un risque d'exclusion professionnelle.

- 1738 contrats de professionnalisation
et

-3838 contrats d'apprentissage



COHESION SOCIALE

Garantir l'accès à une formation qualifiante pour tous est une priorité de l'action de l'État. En 2011, un effort important a été réalisé pour promouvoir la réussite scolaire et mettre en œuvre une politique éducative ambitieuse.

La promotion de la réussite scolaire

Les Internats d'Excellence

A la rentrée de septembre 2011, **36 jeunes** du département ont bénéficié de cette mesure destinée à offrir aux jeunes motivés un environnement de travail favorable à la réussite de leur scolarité et de leurs études.



ELAN 49 - Cordée de la réussite

Afin de guider les lycéens d'origine modeste qui en ont la motivation et les compétences vers des parcours d'excellence, 8 lycées, 2 collèges et 5 établissements d'enseignement supérieur ont conjugué leurs efforts en ce sens.



Dans le département, quatre programmes de réussite éducative ont reçu une contribution financière de 460 000 € de l'ACSé afin d'assurer un suivi individuel des enfants et adolescents en difficultés scolaires.

L'accompagnement vers la réussite éducative

Des solutions adaptées à chacun

L'accompagnement des jeunes décrocheurs

Depuis la rentrée scolaire 2011-2012, l'inspection académique assure la coordination de la plate-forme départementale de suivi et d'appui aux jeunes de plus de 18 ans quittant précocement le système éducatif.

Grâce à la mobilisation des services de l'Éducation nationale et des partenaires de l'insertion des jeunes, **2 262 décrocheurs** ont pu trouver des solutions de formation ou d'emplois.



L'accueil des élèves handicapés

Confirmant la tendance observée en 2010, la rentrée 2011 aura été marquée par une amélioration de la prise en charge des élèves handicapés, qu'il s'agisse :

- des dispositifs collectifs d'accueil (+11%)
- des effectifs scolarisés en milieu ordinaire (+11,7%)
- ou de l'accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire (+20%)

L'action sur les quartiers

Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale

Les crédits de l'ACSé alloués à la « politique de la ville », qui s'élèvent à **2 190 139 €** en 2011, ont permis de financer des actions au profit de l'éducation, de l'emploi et de la cohésion sociale au profit des habitants d'Angers-Trélazé, de l'agglomération choletaise et de Saumur.

Ces contrats ont été prolongés pour 3 ans.



« Des quartiers pour l'emploi : une nouvelle mobilité »

*En 2011, l'ACSé a versé la somme de **205 372 €** aux Communautés d'agglomération Angers-Loire-Métropole et du Choletais pour le financement de deux projets visant à compléter et diversifier l'offre de transport public pour un meilleur accès à l'emploi dans les zones prioritaires.*

L'aide à la rénovation urbaine et au logement

Depuis le début des opérations de rénovation urbaine engagées dans le département en 2004, **2 079 logements sociaux neufs** ont été financés et **8 811 logements ont été réhabilités**. La contribution de l'ANRU s'élève à plus de **120 000 000 €**.



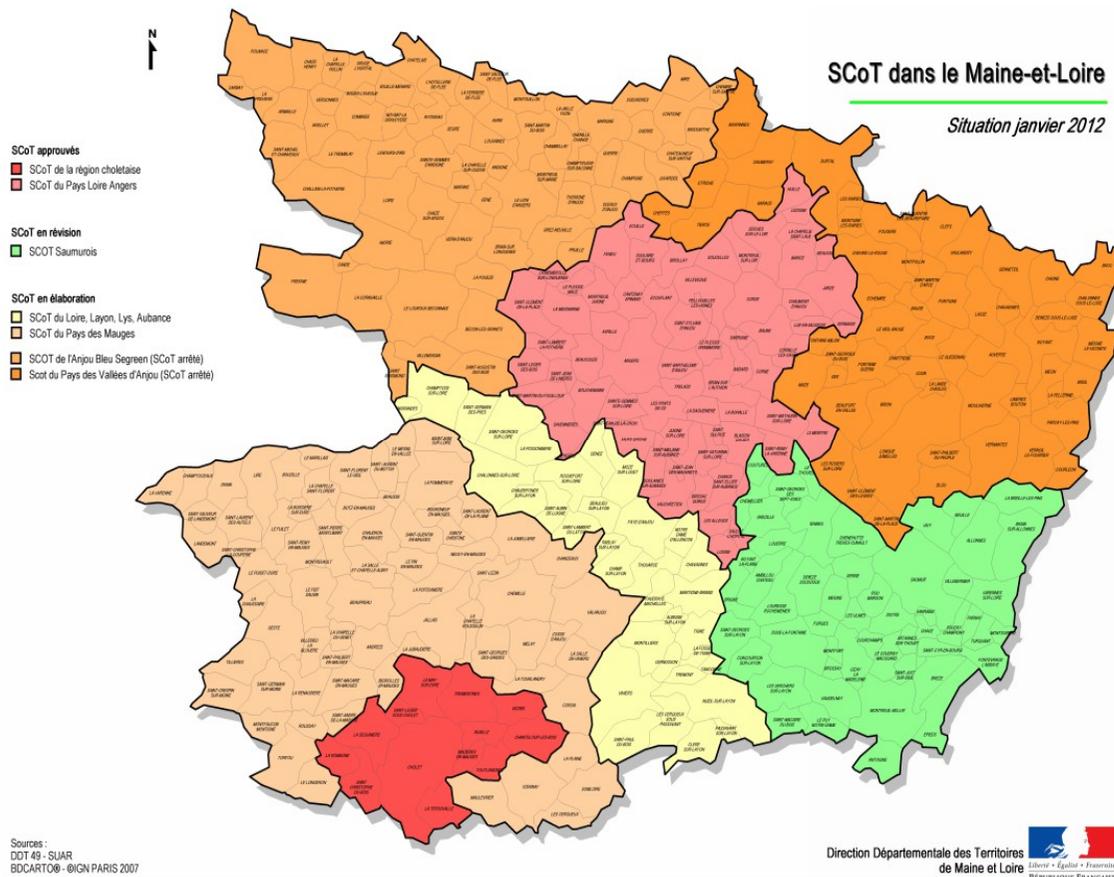
*Communauté
d'agglomération
Angers-Loire-
Métropole*

Le SIAO, nouveau guichet unique « logement »

*Installé en 2011, le **Service intégré de l'accueil et de l'orientation** a pour vocation de simplifier les démarches d'accès à l'hébergement et au logement ainsi que de coordonner les différents acteurs de la veille sociale et de l'accès au logement. **En 8 mois d'existence, il a été saisi de 538 demandes et a procédé à 428 orientations.***

Élaboration des SCoT

L'État participe à l'élaboration des 7 Schémas de Cohérence des Territoires (SCoT) du Maine-et-Loire, dont **2 ont d'ores et déjà été approuvés** : le SCoT de la région choletaise et celui du Pays Loire Angers.



Le SCoT met en cohérence les différentes politiques publiques en matière de logement, de transport, d'équipements, de commerce, de développement économique et d'environnement.

Développement des modes de transport collectif

La première ligne du tramway de l'agglomération angevine a été inaugurée le 25 juin 2011. **30 500 000 €** ont été attribués par l'État pour cette réalisation.



Valorisation des déchets

Le Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PDEDMA) a été approuvé le 29 novembre 2011 par une Commission consultative. Il est l'aboutissement d'un long travail de concertation et doit permettre de faire évoluer les pratiques, dans un esprit éco-responsable.

Accompagnement vers l'agriculture durable

604 825 € de subventions ont été versés aux exploitants agricoles afin de soutenir l'agriculture durable et améliorer la compétitivité des exploitations.

Ces actions ont été complétées, pour les sites Natura 2000, par des **mesures agro-environnementales** couvrant **6600 ha**.



Soutien à l'agriculture

Le soutien de l'Etat se confirme :

- **Paiement des aides de la PAC** : le total des aides versées au titre du premier pilier de la PAC s'élève à **122 171 913 €**
- **Calamités agricoles** : **5 950 000€** auront été versés suite à la sécheresse de septembre 2011

Installations : une dynamique maintenue

Cette dynamique s'est confirmée en 2011 avec **97 installations de jeunes exploitants agricoles** dans le département.



1 192 250 € ont ainsi été attribués en 2011 au titre de la **Dotation Jeune Agriculteur (DJA)**.

157 734 € ont également été versés à **72 agriculteurs nouvellement installés** dans le département.

Mise en valeur du patrimoine historique

Réouverture du Musée Joseph-Denais

Après plusieurs années de travaux de restauration, le Musée Joseph-Denais de Beaufort-en-Vallée a rouvert ses portes aux visiteurs en juillet 2011. L'État a participé au hauteur de **75 000 €** au coût des travaux de restauration.



Visite du Musée Joseph-Denais par M. Mitterrand, Ministre de la Culture, en compagnie de M. Samuel, Préfet de Maine-et-Loire.

Protection des captages prioritaires

Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, **12 captages d'eau potable** ont été désignés dans le département pour faire l'objet d'une protection prioritaire. Des périmètres de protection ont été arrêtés pour 5 de ces captages. Des études sont en cours pour définir les actions visant à protéger la qualité des eaux pour les captages restants.

Promotion des énergies renouvelables

- l'éolien :

Depuis août 2011, les éoliennes de plus de 12 mètres de haut deviennent des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement afin de mieux prendre en compte les enjeux humains et environnementaux.

En Maine-et-Loire, le **parc éolien de Chanzeaux-Valanjou** est en cours d'instruction sous ce nouveau régime juridique.



- le photovoltaïque :

Poursuivant son effort, le Maine-et-Loire s'est doté d'un nouveau champ photovoltaïque sur la **commune de Distré**, d'une **surface de 1,5 ha**.

- la biomasse :

Trois projets ont été déposés et sont en cours d'instruction.

Phénomènes naturels

Les travaux de protection et/ou de réduction de la vulnérabilité aux inondations ont été poursuivis et se sont concentrés sur l'**entretien du lit de la Loire** (sur plus de 80km pour **110 000€**) ainsi que de la **levée de protection du val d'Authion** (42 km pour **75 000€**)



Des exercices de gestion de crise ont été menés en parallèle, dans le cadre du dispositif ORSEC. Les services en charge de la sécurité civile ont notamment procédé à une simulation d'évacuation des populations du Val d'Authion en liaison avec l'École du Génie.

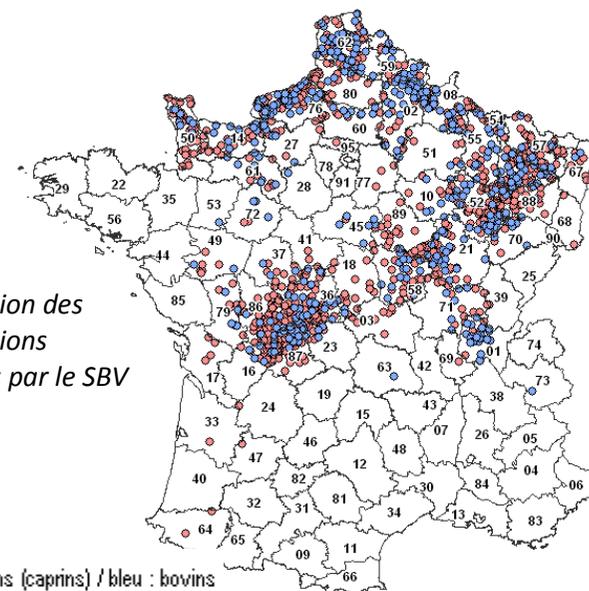
Surveillance des produits

Les contrôles effectués sur les produits manufacturés laissent apparaître une amélioration de la situation avec un nombre d'anomalies constatées en nette baisse (-45%).

Vigilance sanitaire

La détection des premiers cas touchés par le virus Schmallenberg (SBV) dans le département fait montre de la nécessité, pour les services de l'État, de rester vigilant.

Au-delà de cette problématique, de nombreux contrôles vétérinaires et sanitaires ont été conduits sur l'ensemble de la chaîne de production et de distribution des viandes.



Plan de prévention pour les risques technologiques

Les 4 PPRT prescrits pour les sites SEVESO du département ont vocation à être approuvés au cours de l'année 2012.

Un nombre historiquement bas de tués sur les routes

Malgré une légère hausse du nombre d'accidents, **la mortalité routière a fortement diminué**, passant de 52 décès en 2010 à **37 tués en 2011** sur les routes de Maine-et-Loire.



Deux catégories d'usagers ont néanmoins été particulièrement touchées en 2011 : les jeunes conducteurs, de 18 à 25 ans, avec 11 tués et les conducteurs de deux roues avec 7 accidents mortels.

Par ailleurs, les piétons ont été fortement impliqués dans les accidents de la circulation avec 10 tués sur 37.

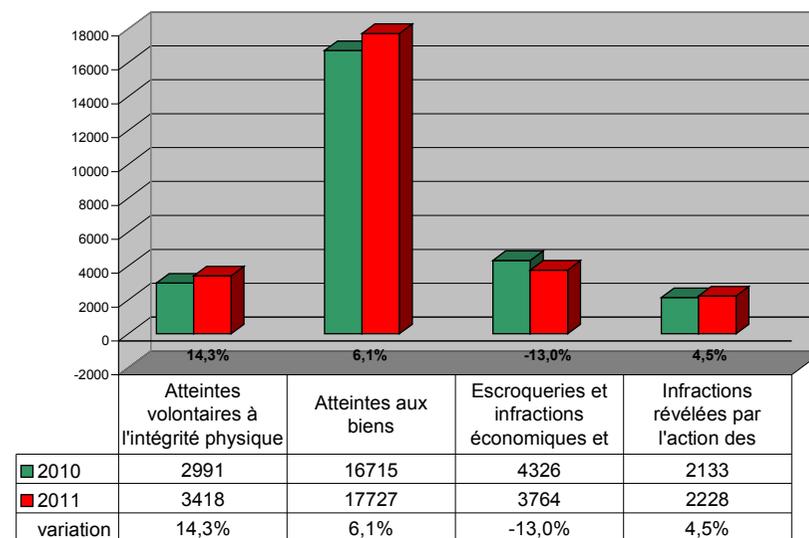
Au cours de l'année 2011, plus d'une centaine d'actions de sensibilisation au risque routier ont été menées au profit des publics les plus exposés. Ainsi, plus de 40 000 personnes en ont bénéficié.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

La lutte contre la délinquance

Après une baisse continue depuis 2002, la délinquance générale a connu une légère hausse de 3,7% en 2011.

Evolution de la délinquance



Si ramené à la population du département, le niveau de délinquance en Maine-et-Loire reste faible, cette évolution préoccupante a justifié une action renforcée des services de l'Etat qui s'est traduite par une augmentation du nombre des arrestations.

Simplifier les démarches

- Encourager les téléprocédures

L'État promeut le recours aux télédéclarations, notamment auprès des agriculteurs, dans le domaine des aides de la PAC, des aides animales et en cas de calamités agricoles. La dématérialisation des demandes d'aides permet de simplifier les démarches et de réduire les délais de paiement.



97% : taux de télédéclaration en 2011 des calamités agricoles dans le département à travers l'outil Télécalam.

Cela a permis de réaliser les premiers versements 15 jours après l'ouverture de la procédure de déclaration.

- Mettre en place des guichets uniques

La réorganisation des services du ministère des Finances s'est traduite par la fusion des Centres des Impôts et des Trésoreries au profit des Services des Impôts des Particuliers (SIP). L'ensemble du département est désormais couvert par ce nouveau dispositif.

La réorganisation de l'action de l'Etat dans les territoires a entraîné l'optimisation de sa politique immobilière, permettant la cession de biens immobiliers à hauteur de **1 656 755 €**

Améliorer le service-rendu

- La certification

En fin d'année 2011, la préfecture de Maine-et-Loire s'est engagée dans une démarche qualité en vue d'améliorer l'accueil physique et téléphonique des usagers, ainsi que les délais de réponse aux courriers et courriels.



Cette démarche, déployée tout au long de l'année 2012, devrait aboutir en 2013 avec l'obtention du label Qualipref.

- Le service public de l'emploi local (SPEL)

Une nouvelle organisation administrative, plus efficace, a été mise en place en matière de pilotage des politiques de l'emploi au travers des SPEL (Service Public pour l'Emploi Local) d'Angers, Cholet, Saumur et Segré.

Animés par les sous-préfets d'arrondissement, ces quatre SPEL, réunis mensuellement, élaborent et assurent le suivi de plan d'actions territoriaux.